

PROCEDURE DE FINANCEMENT A HAUTEUR DE 50 % DES TRANSPORTS SCOLAIRES DANS LE CADRE DU CAP METIERS TOUR

- **L'établissement doit s'inscrire pour une visite**
- Une fois la date arrêtée, **l'Etablissement scolaire doit faire établir un devis à son nom qui devra comporter la date et l'objet de la visite (Cap Métiers Tour).**
- **Le devis devra être adressé par l'Etablissement scolaire par mail à emmanuelle.perier@cap-metiers.pro et capmetiertour@cap-metiers.pro qui en accuseront réception systématiquement.**
- **L'accord sera ensuite transmis par mail à l'Etablissement scolaire (par Mme PERIER), le montant, le nom du prestataire ainsi que le numéro de commande qui devra être mentionné sur la facture, seront précisés.**
- **Il appartient dès cet instant à l'Etablissement scolaire de faire la réservation auprès du transporteur.**
- A l'issue de la visite, une **facture du montant de la prise en charge devra être établie au nom de Cap Métiers**, cette facture devra mentionner le nom de l'établissement scolaire, la date de la visite ainsi que le numéro du bon de commande.
- **Le solde pris en charge par l'Etablissement scolaire fera l'objet d'une facture à son nom propre**

Siège social
Centre régional Vincent Merle
102 avenue de Canéjan
33600 Pessac

Site La Rochelle
88 rue de Bel-Air
17000 La Rochelle

Site Limoges
13 cours Jourdan
87000 Limoges

Site Poitiers
Tour Toumaï
60 boulevard du Grand Cerf
86000 Poitiers

05 57 81 45 65
contact@cap-metiers.pro
cap-metiers.pro | cap-metiers.fr